

HAV-INVEST

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1 699 300 €
Siège social : 5 rue du Réservoir
03140 ETROUSSAT
908 779 358 RCS CUSSET

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à **322 234,82 €** de la manière suivante :

- Au compte « **Réserve spéciale œuvre d'art** », pour 640,00 €
(Article 238 bis AB du CGI)
- Au compte « **Réserve Légale** » pour 83 081,02 €
Ladite réserve étant dotée à 100%
- Le solde, soit la somme de 238 513,80 €
Au compte « **Autres Réserves** »

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :

Arthur VERMER

A38E697D9C684C...

Désignation de l'entreprise			EURL HAV-INVEST										5 Rue du Réservoir			Néant	
Adresse de l'entreprise			03140 EIROUSSAT														
SIRET			90877935800013										Durée de l'exercice en nombre de mois *			12	
													Durée de l'exercice précédent *			13	
													Exercice N clos le			31122023	
													Exercice N-1 clos le			31122022	
ACTIF			Brut		Amortissements-Provisions		Net		Net								
			1		2		3		4								
ACTIF IMMOBILISE	Immobiliations {	Fonds commercial*	010		012												
		incorporelles {	014		016												
		Autres*															
	Immobiliations corporelles*	028	7 096	030	912	6 183	5 271										
	Immobiliations financières* (1)	040	1 934 397	042		1 934 397	1 773 390										
Total I (5)		044	1 941 493	048	912	1 940 580	1 778 661										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances {	(2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 415	070	3 600	3 815	17 088								
			Autres * (3)	072	11 021	074		11 021	865								
	Valeurs mobilières de placement		080	150 000	082		150 000										
	Disponibilités		084	84 107	086		84 107	13 013									
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Total II		096	252 544	098	3 600	248 944	30 966									
	Total général (I + II)		110	2 194 036	112	4 512	2 189 524	1 809 627									
PASSIF										Exercice N		Exercice N-1					
										NET		NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 699 300	1 699 300											
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126		86 849												
	Réserves réglementées*		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		640												
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136		322 235	87 489											
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		2 109 024	1 786 789											
Provisions pour risques et charges										Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		4 528	5 672											
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 18 288)		172		64 245	10 922											
	Comptes courants d'associés		173		11 727	6 245											
	Autres dettes		175														
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176		80 500	22 839												
Total général (I + II + III)										180		2 189 524		1 809 627			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		162 694								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: EURL HAV-INVEST										Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le 31122023				Exercice N-1 clos le 31122022					
												1				2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209				210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215				214						
											217				218		238 909 56 500				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222						
	Production immobilisée *														224						
	Subventions d'exploitation reçues														226						
	Autres produits														230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)														232		238 909 56 500				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234						
	Variation de stock (marchandises) *														236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)														238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*														240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)														242		25 453 23 721				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243				244						
	Rémunérations du personnel *														250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)														252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de com- -merce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)										255				254		775 137				
	Dotations aux provisions														256		3 600				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										259				262		1				
	Total des charges d'exploitation (II)														264		29 830 23 858				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		209 079		32 642					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280		164 078 60 124						
	Produits exceptionnels (IV)												290								
	Charges financières (V)												294		7						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										347				300						
											348										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)												306		50 916 5 277						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)												310		322 235 87 489						
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312		322 235		314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318								
	Provisions non déductibles*												322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)												324		50 916						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247				330						
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*										248										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										249				251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999									
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997								
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)		138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992										
	ZFA NG (44 quaterdecies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		993										
	Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)		127														
	Créance due au report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655		Déduction exceptionnelle -nulle simulateur de conduite		641										
	Dont divers*				Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		647										
					Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies G)		990										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		220 663		354				
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)												356							
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :														360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		220 663		372					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire
au 31/12/2023

Libellé	Montant
Déduction 95% dividendes AL INDUSTRIE - Régime mère fille	151 848
Déduction oeuvre d'art 3200 / 5 - 2) année	640
Totalisation	152 488

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : EURL HAV-INVEST										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446											
		Installations générales agencements divers		450	3 200	452	1 687	454		456	4 887										
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470	2 208	472		474		476	2 208										
		Immobilisations financières		480	1 773 390	482	161 007	484		486	1 934 397										
		TOTAL		490	1 778 798	492	162 694	494		496	1 941 493										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536											
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542	39	544		546	39										
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560	137	562	736	564		566	873										
		TOTAL		570	137	572	775	574		576	912										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL HAV-INVEST

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	3 600	654		656	3 600		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682	3 600	684		686	3 600		

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	47 782
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 394
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2023

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer	non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation		